



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 19.03.2019

Numéro de publication: HR01-1004591261

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Access construction Sàrl, Carouge (GE)

Access construction Sàrl Rue des Noirettes 31

1227 Carouge (GE)

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE493011246

Siège: Carouge (GE)

Objectif

vente de matériaux de construction; travaux de maçonnerie, de ferblanterie et tous travaux en matière d'étanchéité des bâtiments, à l'exclusion de toutes opérations prohibées au sens de la LFAIE (cf. statuts pour but complet).

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Genève

Révision:

Renonciation à la révision

Access construction Sàrl, à Carouge (GE), Rue des Noirettes 31, c/o FINANTRADEX SA, 1227 Carouge (GE), CHE-493.011.246. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 04.02.2019. But: vente de matériaux de construction; travaux de maçonnerie, de ferblanterie et tous travaux en matière d'étanchéité des bâtiments, à l'exclusion de toutes opérations prohibées au sens de la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Autre adresse: Case Postale 1052, 1211 Genève 26. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Ugur ép. Yorga Dilek, de France, à Oyonnax, F, et Yorga Sefket, de France, à Oyonnax, F, chacun pour une part de CHF 10'000, tous deux sans signature sociale. Gérant: Benech Alain, de Lancy, à Carouge (GE) avec signature individuelle. Selon déclaration du 04.02.2019, il est renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 5215 du 14.03.2019